

PROCES VERBAL du CONSEIL MUNICIPAL

du 16 septembre 2024

Présents : CLEMENT Guillaume ; BERTIN Monique ; FERGEAU Paquita ; BROTTIER Arnaud ; FRANCOIS Jean-Pierre ; ALBERT Adeline ; BORDIER Renaud ; DOLIN Anne ; FICHET Stéphane ; GALLARD David ; PAILLAT Catherine ; PAITRAULT Magalie

Excusés : NEVEU Linda

Secrétaire de séance : PAITRAULT Magalie

Date de la convocation : 11 septembre 2024

Ordre du jour :

1. *Approbation du procès-verbal de la séance du 22 juillet 2024*
2. *Délibération demande Fonds d'aide aux Jeunes par le Conseil départemental*
3. *Délibération demande Fonds de solidarité logement par le Conseil départemental*
4. *Délibération relative à l'avenant de travaux n°5 – marché de la Maison d'Assistantes Maternelles*
5. *Compte rendu des différentes commissions*
6. *Questions diverses*

1 – Délibération approbation procès-verbal de la séance du 22 juillet 2024

Approbation du P.V. de la séance du 22 juillet 2024 à l'unanimité.

2 – Délibération demande Fonds d'aide aux Jeunes par le Conseil départemental

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée des différents courriers transmis par le Conseil Général concernant l'appel à contribution de la commune pour le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, estime que la commune intervient déjà auprès de la population en difficulté par l'intermédiaire de son aide sociale. Il émet un avis défavorable à cet appel à contribution.

3 – Délibération demande Fonds de solidarité logement par le Conseil départemental

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée des différents courriers transmis par le Conseil Général concernant l'appel à contribution de la commune pour le Fonds de Solidarité Logement. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, estime que la commune intervient déjà auprès de la population en difficulté par l'intermédiaire de son aide sociale. Il émet un avis défavorable à cet appel à contribution.

4 – Délibération relative à l'avenant de travaux n°5 – marché de la Maison d'Assistantes Maternelles

Vu le code de la commande publique et notamment l'article R.2194-1,

Vu la délibération n° 23/061 du Conseil Municipal du 11 décembre 2023 relative à l'attribution des marchés de travaux de la Maison d'Assistantes Maternelles pour un montant global de 221 300,00€ HT,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que des modifications sont à apporter sur les travaux d'électricité/VMC prévus au marché de la Maison d'Assistantes Maternelles.

Il convient de rajouter au nouveau devis une plus-value de 3.127,27 euros HT

- Alimentation volets roulants (+960,28€ht)
- Modification VMC (+1.419,40€ht)
- Modification éclairage change (+140,42€ht)
- Suppression boucle magnétique (- 608,51€ht)
- Modification armoire électrique (+1.381,51€ht)
- Ajout sonnerie d'appel, suppression visiophone (-754,78€ht)
- Modification passage câbles (+588,95€ht)

Considérant que les modifications de faible montant citées ci-dessus doivent être intégrées au lot 8 - électricité/VMC et nécessitent l'établissement d'un avenant,

Considérant l'incidence financière de cet avenant sur le montant du marché (1,41% du montant

HT initial du marché) :

Lot 8 – Electricité/VMC :

- Montant initial du lot : 29.935,72€ HT
- Montant de l'avenant n°5 : + 3 127,27€ HT
- Nouveau montant du lot : 33.062,99€ HT

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la Commune de la Ferrière-en-Parthenay.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De conclure l'avenant n°5 du lot n°8 – Electricité/VMC du marché de la Maison d'Assistantes Maternelles.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ladite décision.

5 – Compte rendu des différentes commissions

Personnel :

Arrêt de travail de la secrétaire en charge de la comptabilité depuis le 04/09 jusqu'au 20/09.

Energie :

Eolien - Chalandray (WPD)

Demande si l'on souhaite intégrer le COPIL en tant que commune riveraine pour 2 à 3 réunions par an. La première réunion se déroulera le 22/10.

Personne désignée : Renaud BORDIER titulaire / Stéphane FICHET suppléant

L'entreprise a prospecté sur la commune et souhaiterait pouvoir effectuer une réunion de présentation aux membres du conseil. Le conseil est d'accord pour une réunion d'échanges.

Agrivoltaïsme - La Peyratte (BORALEX)

Demande si l'on souhaite intégrer le Comité de projet en tant que commune riveraine. La première réunion se déroulera le 24/09 à 19h30 à la Mairie de La Peyratte

Personne désignée : Arnaud BROTTIER titulaire / Adeline ALBERT suppléante

Fibre :

Orange sera présent le vendredi 20 septembre de 10h à 18h sur la place de l'église avec ses équipes en stationnant un camion Orange. Cela permettra aux administrés de se renseigner sur l'éligibilité et le raccordement de leur logement. Avant leur venue, chaque habitant éligible à la fibre optique recevra une invitation de façon à l'inviter à venir les rencontrer.

Projets en cours :

Cœur de bourg

La commune a reçu l'accord de l'EPF pour la déconstruction du garage Pigeau pour la création de l'accès à la MAM. Des nichoirs vont être acquis et posés dans le cadre des mesures compensatoires avant les travaux de démolition. Le permis de démolir a été produit par l'EPF et transmis aux services instructeurs. Le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) a réalisé un Conseil Ponctuel suite à sa venue sur site.

MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

Les travaux se poursuivent conformément au planning : la toiture ardoise est en train de se terminer ainsi que le carrelage.

Enfouissement des réseaux Avenue de Nantes

La partie branchements télécom des riverains est en cours de finalisation.

SDAL

La commission se réunira le 30 septembre à 19h pour étudier les documents reçus du bureau d'études Noctabene pour la réalisation du plan lumière.

Cimetière

La date limite de dépôt de dossier de subvention d'Etat DETR 2025 est fixée au 15/01/25.

Il est proposé de déposer le dossier de réhabilitation du cimetière en délibérant en novembre.

Bâtiments :

Fissures à l'église et aux vestiaires sportifs

Le dossier avait été déposé à l'assureur. L'expert s'est déplacé. Suite à notre courrier, nous avons reçu la signification du refus de prise en charge le 31/07 accompagné du rapport de l'expert qui avait été demandé.

Tables et chaises de la salle des fêtes

Un RV avec Ets MARCIREAU aura lieu le 24 septembre à 17h30 à la mairie pour voir ce qu'ils peuvent proposer comme équipements et faire un devis.

WC publics

Devis CIGEC câblage depuis la centrale incendie des clapets coupe-feu pour permettre leur coupure en cas d'incendie (1 441.19€ht).

Voirie :

La peinture au sol du parking poids lourds est prévue fin octobre.

Le réempierrement du chemin de Laleu par l'entreprise PAITRAULT à démarré aujourd'hui, les matériaux utilisés sont les croûtes d'enrobées rachetées en équivalent des matériaux concassés cet été ainsi que celles récupérées auprès de la COLAS lors des travaux réalisés cet été sur 3km par la DIRCO sur la route nationale entre la limite 79/86 et l'entrée du bourg.

SMEG :

Le Syndicat des eaux de la gâtine procède aux travaux de remplacement de la géomembrane de la 1ere lagune. La commune a récupéré de la vieille géomembrane afin de la disposer au pourtour de nos futurs réserves incendie pour éviter que l'herbe ne pousse entre la réserve et le grillage.

Jeunesse :

Le déplacement au Sénat prévu le 18 décembre par le groupe jeunes s'organise. 5 enfants seront accompagnés de 2 parents et 7 élus.

Comité de jumelage :

Accueil de nos amis de la délégation allemande pour un séjour qui se déroulera du 23 au 27 septembre prochain en Dordogne.

Le samedi 28 septembre, rassemblement à l'occasion de l'accueil de la délégation allemande à 11h à la Mairie de Thénézay et dîner à 19h, à la salle des fêtes d'Aubigny.

Animation :

Les décorations prévues pour la fin d'année : Octobre rose / automne-halloween / Noël.

Pose des illuminations prévue le 03/12 (démontage le 16/01).

Le 11/10 à 20h, projection du film « Les chemins du Poitou secret » à la salle des fêtes.

Economie :

La reprise de la Boulangerie est confirmée, elle ouvrira à la suite de quelques travaux à réaliser.

Communication :

Réunion du bulletin municipal jeudi 19/09 à 19h.

6 – Questions diverses

Agenda :

- Assemblées Territoriales Délocalisées du SIEDS, 3 journées proposées avec visites :
24/09 Thouars, 03/10 Parthenay, 10/10 Melle
- 20/09, 20h30, AG tennis de table
- 27/09, 17h30, Gourgé, Bistrot des élus CCPG
- 19/10, 19h, Dîner spectacle du Comité d'animation à la salle des fêtes
- 21/10, la journée, séminaire organisé par le Conseil départemental intitulé « L'avenir de nos églises, Comment concilier les usages »
- 21/10, 20h30, Conseil municipal

Fin de séance à 22h04.

Le Maire,

La secrétaire de séance,